



**Rapport annuel
2013**

Contenu

Rapport annuel du président 2013	1
Procès-verbal de l'Assemblée des délégués ordinaire 2013	2
Anniversaire des 125 ans de l'USS Assurances	10
Dicastère assurances, encaissement des primes	13
Rapport sur les sinistres en 2013	14
Statistique des sinistres	15
Dicastère «sécurité et prévention»	16
Comptes annuels 2013	17
Comité	21
Direction administrative	22
Organisation USS Assurances	24





Rapport annuel du président 2013

Rudolf Vonlanthen

1

C'est avec beaucoup de satisfaction que je peux à nouveau jeter un regard sur le travail intensif qui a été effectué durant l'année écoulée. Elle a débuté par l'Assemblée des délégués du 20 avril 2013 au Stade de Suisse à Berne. Dans un cadre festif, c'est avec des locaux bien préparés, un repas excellent et une organisation parfaite que cette assemblée de jubilé eu lieu. Tous les délégués sont unanimes: une belle mouche!

Cible campagne et tir en campagne, deux activités qui vont ensemble! C'est en collaboration avec la FST que nous avons incité nos membres à y participer. L'USS Assurances s'est mutée en sponsor afin de récompenser financièrement les meilleurs. Le résultat ne se fit point attendre puisque nous recensons une augmentation de participation, à 300m, de 7%. Les pistoliers nous montraient le chemin avec une augmentation de 24%.

Nous, tireurs, sommes un peuple avec de grandes responsabilités et traditions. Sous le slogan: «le service militaire n'est que du temps perdu» le GSoA voulait faire disparaître l'obligation de servir. Plus de 70% du peuple Suisse lui a donné une réponse claire: poubelle. Le peuple a ainsi démontré son attachement à notre Armée et à la pratique du tir sportif.

A l'interne aussi nous avons été bien occupés. Un groupe de travail s'est attelé à la révision des CGA. Son but est de faire de telle sorte que les CGA soient lisibles par tous. Il proposera aussi une meilleure couverture en matière d'assurance et désire également améliorer les assurances spéciales. Depuis trop longtemps, un vent défavorable souffle contre les tireurs. Malgré des standards de

sécurité élevés, on demande toujours de plus en plus de choses et de nombreux cas de sinistres finissent devant les juges. C'est pourquoi nous avons décidé d'offrir aux sociétés, aux fonctionnaires et aux membres une assurance de «protection juridique» liée à leur activité de tir. Nous sommes en mesure de vous offrir une protection qui en vaut la peine et nous vous invitons à profiter de cette offre. Pour terminer relevons que notre camarade Aschi Nydegger s'est attelé à la refonte de notre site internet.

Je constate avec beaucoup de satisfaction que notre assurance a rempli sa mission durant l'année dernière malgré divers éléments qui sont venus perturber inutilement notre travail.

Enfin j'ai à coeur de vous remercier toutes et tous pour votre fidélité et votre énorme engagement. Un merci tout spécial est adressé à mes collègues du comité et à ceux du comité administratif sous l'experte direction de M. Hans Rudolf Liechti. Je ne voudrais pas oublier nos partenaires du DDPS, du SAT et les OFT ainsi que la FST.

Je souhaite à chacun une année 2014 pleine de succès et sans accident!

Rudolf Vonlanthen
Président USS Assurances

Procès-verbal de l'Assemblée des délégués ordinaire 2013 de l'USS Assurances – et fête du 125ème anniversaire

Date Samedi, 20 avril 2013
Lieu Stade de Suisse, Wankdorf
(Champions Lounge)
Heure 09.30 heures

Ordre du jour:

1. Salutations, constitution, élection des scrutateurs
2. Procès-verbal de l'Assemblée ordinaire du 27 avril 2012 à Delémont
Proposition: acceptation du procès-verbal
3. Rapport annuel 2012
Proposition: acceptation du rapport annuel
4. Comptes annuels 2012
 - a) Rapport de l'instance de révision
 - b) Acceptation des comptes annuels et décision d'attribution de l'excédent de recettes de 2012
Proposition: acceptation des comptes annuels et de l'excédent de recettes de CHF 144'608.65 inclus l'excédent de l'année précédente; attribution de l'excédent selon proposition figurant dans le rapport annuel.
5. Décharge au comité
Proposition: attribuer la décharge
6. Election
- 6.1 Election de deux nouveaux membres au sein du comité:
 - Stefan Zahler, Wimmis
 - Marzio Landis, Lugaggia
- 6.2 Election de l'organe de révision pour une année
Proposition: BDO AG, Berne
7. Honorariat
8. Divers

Rudolf Vonlanthen, Président de la Coopérative USS Assurances salue les personnes présentes pour cette Assemblée ordinaire des délégués qui sera suivie par un acte festif marquant les 125 ans d'existence de l'USS. Il souhaite à chacun la bienvenue et ouvre cette Assemblée par quelques pensées personnelles:

«Prévention, sécurité et assurance constituaient nos tâches par le passé et elles le resteront dans le futur. Ceci signifie éviter les cas malheureux et soulager si nécessaire.

Malgré la variété des tâches et des exigences exagérées de prescriptions, édictées par le législateur, notre Coopérative est solide. Nous l'avons mise sur une bonne voie pour l'avenir.

Nous pourrions ainsi générer une augmentation du volume de nos primes, analyser tous nos frais et expliquer à la FINMA notre statut particulier.

Avec la votation sur l'obligation de servir de l'automne de cette année, nous sommes appelés, une fois de plus, à défendre nos libertés et assurer la sécurité de notre cher pays. Le GSsA et ses partenaires veulent, avec leur initiative, nous enlever notre responsabilité de politique de sécurité. Nous nous devons de gagner cette votation et ainsi conserver notre efficace système de milice qui n'est pas encore à bout de souffle.

Vous vous demandez ce que cette votation a à faire avec nous? Beaucoup, Mesdames et Messieurs.

Sans obligation de servir, pas de tir obligatoire et plus de tir en campagne. Les installations de tir vont fondre comme la neige au printemps parce que les Communes n'auront plus aucune obligation de les entretenir. D'un seul coup, beaucoup moins de tireuses et tireurs, ce qui veut dire: moins de preneur d'assurance, moins de payeurs de primes, plus de sens de la solidarité, l'assurance chancellera. Une augmentation drastique des primes en résultera, les frais fixes ne pourront plus être couverts par l'augmentation des prescriptions. Pour notre bien être, il nous faut, une fois de plus, tenir ensemble.

Avant de passer à l'ordre du jour, je tiens à remercier mes collègues du comité et de la direction administrative pour leur engagement sans faille et pour leur excellente collaboration durant l'année écoulée. Un grand merci du fond du cœur pour l'organisation de cette grande journée est adressé principalement à notre directeur administratif Hans Rudolf Liechti, à Jean Paul Grünenwald, Rolf Schmutz et Germain Beucler. Un grand merci tout spécial à Monsieur Martin Hug, notre homme du

cru qui connaît tous les immeubles comme sa poche. Au contraire d'hier, lors de l'AD de la FST, les sièges sont ici confortables.

Permettez-moi aussi de relever notre excellente collaboration avec le DDPS, le SAT et les Officiers fédéraux de tir. Tous ensemble, nous poursuivons le même but: favoriser le tir et travailler pour la sécurité.

Hommage aux disparus

L'année dernière, des amis et des membres de leur famille nous ont quittés pour toujours. Au début de cette Assemblée, j'aimerais avoir une pensée pour tous les tireuses et tireurs ainsi que pour nos proches que nous avons perdus. Leur décès laisse un grand vide. En leur nom à tous, je citerai notre membre d'honneur:

Walter Mathis, 11.6.1943 – 8.7.2012
Membre du comité de 1991 à 2007

Au nom de la grande famille des tireurs, j'adresse nos plus sincères condoléances à ceux qui ont dû les porter en terre. La fanfare militaire de Berne joue un morceau de circonstance.

J'adresse maintenant mes souhaits de bienvenue à un bon nombre d'autorités, de militaires, des associations de tireurs et d'invités. Je salue nos membres d'honneur ainsi que les représentants de la presse. La liste complète des invités se trouve sur vos tables.

- M. le Conseiller d'Etat Hansjürg Käser, directeur de la police et des affaires militaires du ct de Berne
- M. le divisionnaire Fritz Lier, Rempl Chef FT et président de la Commission fédérale de tir
- M. Jakob Burkhard, Réviseur en chef, organe de révision BDO AG
- M. Christian Lagger, Directeur Vaudoise Assurances, grand sponsor de la journée d'aujourd'hui
- M. Urs Schönenberger, lic. jur. avocat, Assurance militaire/Suva
- M. Marcel Birrer, Direction National Assurances
- Mme Katrin Stucki, Cheffe de l'activité de tir hors du service, DDPS/SAT
- M. le col EMG Jean-Paul Buschauer, Expert fédéral des installations de tir DDPS/SAT
- M. Ruedi Althaus, Chef instruction, DDPS/SAT

- 21 Officiers fédéraux de tir
- Mme Dora Andres, Présidente de la FST, avec trois de ses membres du comité et son directeur administratif
- ASTA Ass. Suisse de tir à l'arbalète
Mme la présidente Gaby Nägeli
Andreas Burkhalter, membre d'honneur
- SSM Société suisse de matcheurs
Marcel Ochsner, président
Heinz Bolliger, président d'honneur
- FSTS Fédération suisse des tireurs sportifs
Jacques Dessemontet, président
- ASCC Ass. suisse des cibarres et chefs stands
Bruno Berchtold, président
- AS Arquebusiers de Suisse
Urs Wyssbrod, président
Mario Margadant, président d'honneur
- Pro TELL
Willy Pfund, président ancien CN

Le président remercie la présidente de la FST pour sa disponibilité et la coordination pour les deux Assemblées FST/USS ici à Berne. Le président félicite chaque personne qui a de nouvelles fonctions dirigeantes au sein de la famille des tireurs. Il les remercie pour leur disponibilité et leur souhaite beaucoup de satisfaction dans leur nouvelle mission.

Il remercie les représentants de la presse et se réjouit de lire l'écho positif qu'ils publieront dans leurs journaux respectifs. Il relève la présence de:
M. Werner Hirt, Hirt Agence
M. Andreas Tschopp, «Tir Suisse»
M. Heinz Bolliger, «Schützenkönig»

Plusieurs invités et délégués se sont fait excuser pour l'Assemblée de ce jour. Le nouveau Stade de Suisse, qui remplace le vénérable Stade du Wankdorf, offre dans la Berne capitale, un cadre exceptionnel pour notre Assemblée des délégués ordinaire et pour l'acte festif qui suivra.

L'ordre du jour, qui vous est parvenu dans les délais, ne sera pas modifié.

Avant de passer à son ordre du jour, le président cède la parole à M. Werner Salzmann, président ABST, pour ses souhaits de bienvenue. C'est avec beaucoup d'humour, ce qui caractérise bien les bernois, qu'il démontre l'immense travail qui est fourni au sein de l'ABST en faveur de l'activité de tir. Il félicite la présidence de l'USS Assurances et remet un cadeau.

1. Salutations, constitution, élection des scrutateurs

Constitution

Présidence:	Rudolf Vonlanthen
Procès-verbal:	Ueli Blaser
Contrôle:	Rolf Schmutz
Traduction:	simultannée

Scrutateurs

L'Assemblée soutient la proposition faite pour les scrutateurs:

Bruno Wyss	Tireurs sportifs de l'Est de la Suisse
Franz Meister	ABST

Présences

Comité	5
Délégués	185
Total ayants droit de vote	190
Majorité absolue	96
Direction administrative	7
Membres d'honneur, sans droit de vote	9
Invités	76
Organe de révision	1
Total des présences	283

En cas de vote à bulletin secret, le bureau de vote sera formé de: Siegfried Meier, vice-président USS, Rolf Schmutz, REMPL dir admin/Contrôle, et des scrutateurs.

2. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 27 avril 2012 à Delémont

Le procès-verbal a été rédigé par le membre du comité Peter Schneeberger. Il est remercié pour son travail. Le procès-verbal est présenté en langue allemande et française et peut être lu en pages 2 à 9 du rapport annuel 2012.

La parole n'est pas demandée au sujet du procès-verbal. Décision: le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

3. Rapport annuel 2012

Le rapport annuel 2012 est parvenu aux délégués en même temps que l'invitation de ce jour à la date du 10 mars 2013. Il est complet et reflète l'activité de l'année. La parole n'est pas demandée concernant le rapport annuel.

Décision: le rapport annuel 2012 est accepté à l'unanimité.

Rudolf Vonlanthen adresse à M. Hans Rudolf Liechti ses remerciements pour la manière dont il dirige le comité administratif ainsi que pour l'établissement du rapport 2012. Les mêmes remerciements vont à son remplaçant M. Rolf Schmutz, pour son soutien et pour les envois faits aux Coopérateurs. Il invite les personnes présentes à leur adresser de vifs applaudissements.

4. Comptes annuels 2012

Pour la présentation et les explications, la parole est donnée au directeur administratif Hans Rudolf Liechti: «Un Jubilé donne toujours l'occasion de se retourner sur les années passées. Nous avons essayé de relever les points les plus importants de ces 25 dernières années dans le fascicule du Jubilé. J'ai eu le plaisir de travailler durant 24 ans au sein du comité et depuis 2008 en qualité de directeur administratif.

Il y a 25 ans, je ne pouvais m'imaginer que notre armée, et par conséquent que notre activité de tir, serait remise en question. Par le passé, tout n'était pas dans le meilleur des mondes, mais l'activité de tir était encore un pilier de notre démocratie. En 1989, l'on comptait 660'000 tireuses et tireurs réunis dans 4'949 sociétés. Bien sûr, il y avait déjà des «tireurs obligés». La prime d'assurance était alors de 40 centimes par tireur. Aujourd'hui, nous comptons encore 3'300 sociétés ce qui représente une diminution de 37%. Le nombre des tireurs a lui diminué approximativement du même nombre. Les causes en sont connues.

Cette situation nous préoccupe beaucoup, nous, en qualité d'assureurs de l'activité de tir en Suisse. Pour nous, d'autres problèmes viennent s'y ajouter. Les régulations, dans la branche des assurances, prennent toujours plus de temps en raison des nouvelles prescriptions qui arrivent sans cesse.

En qualité de directeur administratif d'un organisation de milice, je ne peux pas, à chaque instant, faire appel à mon EM de travail. Nous sommes répartis dans toute la Suisse et, pour la majorité d'entre nous, encore intégrés dans la vie active. Nous consacrons notre temps libre en faveur de l'USS Assurances. Il peut donc arriver que tout ne soit pas réglé rapidement comme le désireraient nos clients. Par contre, et contrairement aux autres assurances, nous sommes atteignables pratiquement 24 heures sur 24, y compris les samedis et dimanches. Ceci est souvent oublié par les tireurs et fonctionnaires.

Il faut encore que je relate que la morale de paiement de nombreuses sociétés laisse à désirer. Seuls 60% des primes sont payés dans les délais impartis. Pour le reste, il faut attendre des mois. Même les rappels ne servent à rien.

Aujourd'hui même, six sociétés n'ont toujours pas payé leurs primes. Nous avons dû demander l'intervention des présidents cantonaux, parfois sans grand succès. Nous en avons informé les OFT et le SAT. Ces sociétés ne sont plus assurées et elles n'ont plus le droit de pratiquer leur activité de tir.

En complément au présent rapport annuel, je vous informe encore brièvement sur quelques thèmes:

- Assurances
- Sécurité et prévention
- Comptes annuels 2012

Assurances

Après «l'ère Wälte» deux personnes ont repris le dicastère assurances. La grande différence avec le passé est l'atteignabilité. Tous deux sont encore actifs dans la vie civile, ce qui a parfois provoqué de longs temps d'attente. Ceci a fait que nous avons eu passablement de réclamations pour lesquelles nous aimerions nous excuser. Nous sommes occupés à améliorer cette situation.

Pour beaucoup de personnes, le domaine des assurances représente «du chinois». Nous sommes en train de créer un papier pour nos clients qui permettra, d'un seul coup d'œil, de mieux comprendre nos prestations. Dans le même temps, nous allons mettre à jour les conditions d'assurances.

Sécurité et prévention

Durant les dernières années, notre responsable, Ueli Blaser, a considérablement développé son dicastère. Les conférences qu'il donne sont une nouveauté. L'année dernière, les informations qu'il a dispensées lors des cours de moniteurs de tir, cours d'instruction pour responsables des sociétés leur ont été de grande utilité. Point d'orgue de cette année, il a collaboré aux cours pour moniteurs de tir des chasseurs. Nous avons constaté que nous avons un manque en ce qui concerne l'information des assurances de tir envers les tireuses et tireurs. Nous allons améliorer cet état de fait.



Nous offrons aussi nos prestations aux associations cantonales lors de leurs conférences des présidents. En l'espace de trois quarts d'heure, nous sommes en mesure d'expliquer dans les grandes lignes notre offre pour les assurances et d'expliquer nos actions de sécurité et de prévention, ceci dans les langues allemande et française. Pour celles et ceux que ceci intéresse, il suffit de prendre contact avec nous.

L'action des «pharmacies de premier secours» a connu un énorme succès. Plus de 550 pièces ont trouvé preneur. Cette action était subventionnée à 50% par l'assurance militaire SUVA. Nous remercions notre partenaire, représenté aujourd'hui par M. Urs Schönenberger, pour son soutien. Cette action se poursuit.

Le principe de base «prévenir vaut mieux que guérir» est notre plus grand souhait. Chaque cas qui peut être évité empêche, à nos détracteurs d'agir contre l'activité de tir.

Comptes annuels 2012

Les comptes annuels 2012 sont reproduits en pages 14 à 17 du rapport annuel. Pour chaque position vous trouverez des explications adéquates dans les annexes. Voici encore quelques précisions.

Statistiques des primes

Il est important, pour l'assurance de base, que nous puissions compter sur une augmentation des sociétés. Actuellement, nous sommes dans la situation contraire avec la diminution des sociétés.

	2009	2010	2011	2012
Echelon 1	1'017	964	1'007	973
Echelon 2	1'250	1'346	1'298	1'244
Echelon 3	633	630	600	609
Echelon 4	174	175	162	178
autres	305	337	353	371
Total	3'379	3'452	3'420	3'375

Avec la diminution des sociétés, le montant des primes encaissées l'est également. Afin de répondre aux obligations légales, nous serons, dans un proche avenir, obligés d'adapter le montant de nos primes.

Nos primes sont réparties de la manière suivante:

- 40% accidents
- 50% responsabilité civile
- 10% dommages choses

Pour la partie responsabilité civile et dommages choses, nous devons ristourner le 5% sous forme de timbre fédéral à la Confédération. Ce montant était jusqu'ici inclus dans le montant de la prime. Nous allons, dans un premier temps «charger» le montant du timbre fédéral sur les primes. Ceci représente de CHF 2.10 jusqu'à CHF 7.20 selon l'échelon. Chaque année, nous livrons donc à l'Etat la somme de CHF 12'000.00.

Déroulement des sinistres

28 sinistres ont été annoncés en 2012, contre 34 pour l'année précédente. Pour ce qui est du montant, nous avons versé CHF 95'000.00, soit CHF 25'000.00 de plus que l'année dernière. CHF 45'000.00 sont imputables sur l'année précédente. Nous constatons de plus en plus que nous devons assumer des recours en assurance. Pour ces cas, nous étudions, à chaque fois, la possibilité de nous retourner contre l'assureur du responsable du dommage.

Investissements

Il est réjouissant de constater que cette année la performance est en augmentation. Avec - 1.39%, l'année 2011 ne nous était pas favorable. Grâce à la bonne tenue de la bourse en 2012, nous enregistrons une performance de 8.09%. Pour l'année écoulée, nous avons pu consolider nos réserves et même les augmenter un peu ce qui est réjouissant. Comme l'année dernière, il n'est pas facile de trouver de quoi investir sans risque. Nous trouvons bien, sur le marché, des possibilités d'investissement, mais elles ne correspondent pas à notre règlement d'investissement. (mauvais rapport ou risque).

	2012	2011
Performance	8.09%	- 1.37
Revenu brut	175'456.91	182'733.65

Répartition des investissements

Obligations	35.7%	42.7%
Actions	26.9%	29.9%
Fonds	37.4%	27.4%

Immeuble rte de Fribourg

Notre immeuble est loué à 100%. En 2012, un seul locataire a déménagé. Au contraire des investissements, nous avons ici un bon rendement.

- Rendement sur immeuble brut CHF 139'130.00 (137'758.00)
- Au vu du marché, aucune dévaluation ne doit être effectuée
- Rendement brut 6.95%

Charges

Les charges d'exploitation ont augmenté de CHF 38'000.00. Ceci est dû à l'augmentation des montants versés lors de sinistres et à l'action «pharmacies de premiers secours».

Pour ce qui est des charges 2012 de l'administration, quelques mutations sont à relever:

- AD 2012 meilleur marché
- plus de dépenses pour les séances, journées Workshops et conférences
- augmentation de l'amortissement sur Software
- pas d'autre mise en réserve pour le Jubilé de 2013

Le montant définitif des impôts pour 2009 n'est pas encore connu. Une mise en réserve a été effectuée.

Bilan

- Le bilan ne comporte aucun risque
- Le capital propre, après répartition de l'excédent de recettes (sans réserves), se monte au 31.12.12 à CHF 6'122'608.65
- Les liquidités sont actuellement importantes car nous manquons momentanément de bonnes possibilités d'investissement,

Bénéfice annuel et répartition de l'excédent de recettes

L'Assemblée des délégués de ce jour dispose, y compris l'excédent de recettes, du montant de CHF 144'608.65. La proposition de répartition du bénéfice est la suivante:

Remise au fond de réserve selon les statuts	CHF 120'000.00
Mise en réserve technique	CHF 24'000.00
Report sur nouveau compte	CHF 608.65



Révision/FINMA

La révision de nos comptes a été effectuée par l'entreprise BDO AG. Son rapport se trouve en page 17 du rapport annuel. Notre actuaire, Mme Dr. Ort, a fourni à la FINMA un rapport 2012 circonstancié. La FINMA a accepté notre rapport.

Remerciements

Nous avons une intense année 2012 derrière nous. Je remercie mon team pour le travail effectué. Une année importante s'ouvre devant nous. Je suis persuadé que nous allons surmonter les obstacles ensemble. Il est important que la votation de septembre nous soit favorable.

Notre slogan pour 2013 est:

**L'USS Assurance est l'assurance des tireurs.
125 ans de partenariat.**

Personne ne demande la parole concernant les comptes annuels.

a) Rapport de l'organe de révision

Pour l'organe de révision, c'est M. Jakob Burkhard, BDO AG qui prend la parole. M. Burkhard n'a aucun autre élément à apporter et il recommande l'acceptation des comptes annuels.

b) Acceptation des comptes annuels

et décision de répartition de l'excédent de recettes 2012 CHF 144'608.65 y compris solde de l'année écoulée. Proposition est faite dans le rapport annuel.

Décision: l'Assemblée décide à l'unanimité d'accepter les comptes et de répartir l'excédent de recettes comme proposé dans le rapport annuel.

5. Décharge au comité

Les délégués accordent, à l'unanimité, décharge au comité. Au nom du comité, le président Rudolf Vonlanthen remercie pour la confiance témoignée.

6. Elections

Pour l'Assemblée de ce jour, MM Jean Paul Grünenwald et Siegfried Meier ont annoncé leur retrait du comité. Depuis l'été 2012, M. Daniel Strub a dû, pour des raisons de santé, renoncer à son poste. Sous le point 7 de l'ordre du jour, nous reviendrons sur les mérites de ces membres du comité.

6.1 Election de deux nouveaux membres du comité:

Stefan Zahler, Wimmis
Marzio Landis, Lugaggia

Le directeur administratif, Hans Rudolf Liechti, a la parole pour la présentation des candidats.

Stefan Zahler, Wimmis, né en 1968, économiste HWV, économiste diplômé. Stefan Zahler connaît bien l'USS Assurances. Il est depuis de nombreuses années réviseur des comptes de l'USS. Il nous apporte, avec les connaissances acquises et mises au bénéfice de la Swisscom les meilleures conditions pour siéger au sein de notre comité. Il s'occupera principalement de l'aspect financier de l'USS et s'occupera de l'audit. Stefan Zahler ne connaît pas seulement les chiffres, il est aussi un excellent tireur à toutes les distances.

Marzio Landis, Lugaggia, né en 1969, ne peut malheureusement pas être présent aujourd'hui. Il est présenté par moyen audio visuel et sa carrière est brièvement commentée.

Marzio Landis est un assureur diplômé et il travaille auprès de la direction générale de La Vaudoise à Lugano. Il nous apporte, par sa formation, l'expérience de l'assurance.

En réponse à la demande du président, aucune autre proposition n'est faite. Les deux candidats sont élus, par les ayants droit, ensemble et à l'unanimité. Ils sont félicités pour le succès remporté. Le président se réjouit d'une fructueuse collaboration. Ainsi la partie de langue italienne de la Suisse est à nouveau représentée au sein du comité de l'USS Assurances.

6.2 Election de l'organe de révision pour une durée d'une année

Le comité propose de réélire pour une année l'entreprise BDO AG, Hodlerstrasse 5, 3001 Berne. Aucune autre proposition n'est faite. La proposition est acceptée à l'unanimité par l'Assemblée.

7. Honorariat

L'année dernière, nous n'avons pas pu prendre congé de l'expert fédéral des places de tir en l'occurrence du Lt col Hansjörg Langenegger. Bien qu'il se soit annoncé pour la journée d'aujourd'hui, il est retenu sur la route en raison des conditions météorologiques. Son cadeau attendra!

Honorariat de membres de l'USS

Le président relève les mérites des personnes suivantes:

Jean Paul Grünenwald

C'est lors de l'Assemblée des délégués de 1995 que Jean Paul a été élu au sein du comité de l'USS Assurances. Il occupa le poste de traducteur. En 1997, il fut nommé vice-président. Lors de l'Assemblée de 2006 à Frauenfeld, il prit la présidence. Durant toute sa présence au sein du comité, il s'est engagé en faveur des tireurs. A l'heure actuelle, il n'est plus d'usage de rendre service, c'est pourtant ce qu'a fait Jean Paul, toujours présent pour les autres. Il est un organisateur hors pair et, par son inspiration, il motive les gens à faire avec. Il a toujours été très avenant et compétant, mais c'est aussi un charmeur comme savent l'être les romands.

Siegfried Meier

Economiste diplômé Siegfried Meier a été élu en 2008 au sein du comité. Auparavant, il a servi durant de nombreuses années comme réviseur des comptes. Il va reprendre cette fonction et il restera responsable de l'audit.

Sigi fit vraiment le «renard» des chiffres. Nous avons appris à le connaître comme véritable ami. Son audit a toujours été conduit avec précision. Il se retire pour des raisons de santé.

Jean Paul Grünenwald et Siegfried Meier se sont engagés sans compter depuis de nombreuses années en faveur de l'USS Assurances. Ceci démontre leurs qualités de cœur et d'engagement. Pour les deux, aucun chemin n'était trop long. Ils ont pris tout le temps afin de servir leur prochain et l'institution.

Pour tous ces motifs et leur engagement, le comité vous propose, selon l'art. 9 des statuts de l'USS Assurances, de nommer Messieurs Jean Paul Grünenwald et Sigfried Meier au titre de membre d'honneur. Ces nominations sont faites par les délégués à l'unanimité et par de forts applaudissements.

8. Divers

La présidence a une communication réjouissante à faire: une réserve en faveur de notre Jubilé avait été faite l'année dernière. Bien que publié, la carte de banquet qui avait été fixée à CHF 30.00 ne sera pas encaissée et toutes les personnes inscrites recevront donc une carte de banquet gratuitement, les boissons étant incluses. Cette annonce est accueillie par de forts applaudissements.

La parole n'est plus demandée.

Le président clôt cette 125ème Assemblée des délégués ordinaire en remerciant encore une fois tous les délégués et les invités pour leur présence et leur fidélité.

Fin de l'Assemblée des délégués: 10.25 Heures

Berne, le 20 avril 2013

Rudolf Vonlanthen, président

Hans Rudolf Liechti, directeur administratif

Anniversaire des 125 ans de l'USS Assurances

Par la suite, le directeur administratif, Hans Rudolf Liechti prend la parole. Il informe sur le déroulement de l'acte festif qui marque le 125^{ème} anniversaire de l'Assurance pour les tireurs.

L'orateur de la fête, **Monsieur le Conseiller d'Etat Hansjürg Käser**, félicite l'USS Assurances pour son Jubilé, ceci après que la fanfare militaire ait joué une marche qui a été composée spécialement l'occasion. Il démontre qu'il a lu le fascicule publié pour cet anniversaire et s'arrête sur quelques réminiscences.

«Qui aurait pensé, sur les fonds baptismaux de l'USS qu'un jour la FINMA serait impliquée dans la vie de l'assurance des tireurs. Les mérites de l'USS Assurances sont grands, principalement pour ce qui concerne la prévention des accidents».

L'orateur relate l'environnement de l'activité de tir et de l'assurance des tireurs de manière très claire. Il se déclare époustoufflé de la réponse donnée au mois de novembre 2013 à l'initiative pour la suppression de l'obligation de servir.

C'est avec la Marche bernoise que se poursuit le programme du Jubilé.

Nous avons le plaisir d'entendre, tour à tour:

- **La fanfare militaire de Berne**, direction: Werner Jost
- **Les amis de la Montagne Berg de Schmitten, FR**, direction: Bruno Schaller
- **Le petit chœur des pompiers de Langnau i.E, BE** (musique et chœur), président: Beni Hofer

Jean Paul Grünenwald trace une rétrospective des années passées de l'USS Assurances. Il relate encore quelques souvenirs du temps où il était président. Il relève combien sont importantes les relations entre humains, armes et munitions. La relation entre tous ces éléments fait que nous ne courrons aucun danger.

125 ans est un âge que l'être humain n'atteint pas, sauf exception. Humainement, nous sommes une exception et osons être fiers de notre anniversaire que nous fêtons ce jour. L'historique est relatée dans la plaquette souvenir et je désire vous expliquer trois choses seulement, soit:

Premièrement

L'USS Assurances est une assurance et, à ce titre, a besoin de réserves pour que les éventuels événements puissent toujours être couverts. Le principe de la loi des nombres en est la référence. Nous sommes soumis aux lois fédérales et, par là-même, très contrôlés. Depuis l'entrée en vigueur des lois européennes, nous subissons aussi la pression des montants exigés par Bruxelles.

L'USS Assurances peut éditer des conditions générales d'assurances, des tabelles de primes et les limites de couvertures, mais jamais émettre des prescriptions voire des règlements.

Dans le passé, trop souvent cette différence n'a pas été respectée. Ce jour, je puis vous certifier que l'USS Assurances répond au-delà des CGA, car chaque année elle verse des indemnités bénévoles pour des milliers de frs.





Deuxièmement

Il faut observer que nous couvrons les erreurs, voire les oublis qui le plus souvent occasionnent des accidents. et autre (cliché munition de fusil, pistolet et flèche). Arrivé par-dessus un homme une femme dans le cliché.

Seul l'assemblage de ces éléments à la suite d'erreur, voire de contrôles superficiels, peut occasionner un drame.

Exemple

Valais: une secrétaire de 10 ans est décédée par une balle restée dans une arme.

Jura: un jeune homme est décédé à domicile par une balle restée dans le fusil.

St-Gall: un homme est décédé sur la place de parc par une balle restée dans le fusil.

La famille des tireurs doit apprendre en regardant le passé. Des exemples ci-dessus, nous voyons que le sérieux de notre sport est extrêmement important et que nous devons agir professionnellement. Nos activités et les contrôles doivent garantir la sécurité dans notre sport pour qu'encore longtemps nous puissions le pratiquer.

Troisièmement

Je désire encore souligner la couverture globale dont bénéficie chaque société, également appelée coopérateur. Selon nos CGA, nous couvrons toutes les activités mentionnées dans le programme annuel et nous couvrons sans exception toutes personnes sur la place de tir. Qu'il s'agisse de membres ou de non membres, enfants accompagnants, voire de visiteuses ou visiteurs. En effet, depuis 2002, l'assemblée de Morges a accepté cette modification de primes et de couvertures, soit, une société assurée obtient la garantie d'assurances sans faille pour toutes les activités et toutes les personnes présentes.

Le futur de l'USS Assurances est à ce jour entre les mains de personnalités approuvées par la FINMA et nous osons espérer que les frais seront maîtrisés, voire que les nouvelles primes viennent soutenir les travaux de la société d'assurances de la famille des tireurs de notre pays. Uniquement de cette façon nous pourrions continuer nos activités et garantir le maintien de nos prestations pour les années à venir. Remerciements au comité qui m'a aidé et qui a mis en place cette journée. Merci à chacun de votre présence et que cette journée reste un souvenir tangible dans vos activités en relation avec le tir en général.



Jean Paul Grünenwald remet une attention, pour services rendus à l'occasion de ce Jubilé, au **Dr. Peter Hess**, ancien président, à Otto Kunz, ancien membre du comité et à **Hans Rudolf Liechti**, directeur administratif depuis de nombreuses années.

Le corps de musique des pompiers joue un morceau de circonstance avant le message de **Madame Dora Andres**, présidente de la FST.

Elle apporte le salut de la FST et se réjouit, avec humour, que les sièges mis à disposition de l'USS Assurances soient plus confortables que ceux de l'assemblée des délégués de la FST d'hier soir. Ceci est une bonne surprise.

«Si les tireurs n'occasionnent pas de dommages, ceci est profitable à la coopérative. Par contre, il n'en n'est pas de même pour les sociétés actionnaires où ce sont les actionnaires eux-mêmes qui en profitent».

Mme Andres met, pour sa part, la prévention au premier plan, puis en second les assurés eux-mêmes. Puis, elle confirme que «la FST n'a aucune vue sur l'USS Assurances – c'est pourquoi la prestation du petit chœur des pompiers est intervenue avant la sienne – affirme-t-elle.»

Rudolf Vonlanthen lui répond: «heureusement, l'un de nous deux serait de trop!»

Le Président remercie encore une fois tous les intervenants de cette journée qui restera gravée dans les mémoires.

Hans Rudolf Liechti donne connaissance de la suite des opérations:

- Apéro
- Invitation
- Information sur le soutien apporté aux tirs «Cible campagne et tir en campagne» à l'occasion de ce Jubilé.

Fin de la partie officielle de l'acte festif du Jubilé:
11.35 heures

Suivent ensuite le banquet dans le «Champions Lounge du Stade de Suisse» et, par intermittence, les productions musicales. Un sac cadeau est encore remis à chaque participant, il contient:

- Un couteau gravé au logo du Jubilé de l'USS Assurances
- Un gâteau confectionné spécialement pour l'USS Assurances
- Une lampe de poche solaire offerte par la Vaudoise-Assurance
- Un stylo au logo de l'USS Assurances
- Un sac à commission offert par la Vaudoise-Assurance

Vers 16.30 heures les festivités touchent à leur fin.



Dicastère assurances, encaissement des primes

Encaissement des primes

Le nombre des sociétés assurées est en diminution. Ceci est dû à la dissolution ou à la fusion de sociétés. La statistique ci-dessous vous montre l'évolution. L'adhésion de sous-associations ou d'autres associations faïtières ne comblent pas les nombreuses mutations au sein de la FST. Il est toutefois réjouissant qu'en 2013 nous ayons pu assurer de nouvelles exploitations de tir (installations Indoor, combinées, pour biathlon nordique, ou pour chasseurs).

Malheureusement, passablement de nos sociétés n'ont aucune morale pour le paiement de leur dû. Malgré de nombreuses réclamations, les primes ne sont toujours pas payées. Nous allons retirer la couverture d'assurance pour les sociétés concernées de telle sorte qu'elles ne pourront plus pratiquer leur sport.

Statistique nombre de polices «sociétés»

	2009	2010	2011	2012	2013
Echelon 1	1'017	964	1'007	973	1'015
Echelon 2	1'250	1'346	1'298	1'244	1'269
Echelon 3	633	630	600	609	552
Echelon 4	174	175	162	178	158
Echelon 5	305	337	353	371	407
Total	3'379	3'452	3'420	3'375	3'401

Pour le dicastère «assurances» le même nombre approximatif d'assurances spéciales ont été conclues que l'année dernière. Les organisateurs de concours de société concluent leur assurance à temps. Le contrôle effectué par les instances compétentes des cantons démontrent leur efficacité. Chaque année, des tirs d'entreprises sont

organisés sous le patronage des sociétés de tir. Afin que ces manifestations puissent se dérouler selon les règlements, deux choses sont à observer: premièrement une autorisation du SAT (section activité hors du service de la Confédération) doit être établie et deuxièmement une assurance spéciale doit être conclue auprès de l'USS Assurances (art 31.2 des CGA). Malheureusement, beaucoup de sociétés ne respectent pas ces prescriptions. En conséquence, l'USS Assurances ne peut couvrir un sinistre lors d'une telle manifestation.

Un groupe de travail «Conditions générales d'assurances» est à l'œuvre. Il a pour but d'adapter les CGA et d'offrir une «assurance protection juridique». Nous espérons que les nouvelles CGA pourront entrer en vigueur au 1.1.2015.

Aperçu des manifestations assurées en 2013

31.1	Fêtes de tir	108
31.1.1	Manifestations de sociétés	252
31.2	Tirs avec des personnes non membres	236
31.3	Tirs d'entreprises	28
31.4	Manifestations militaires	12
31.5	Tir jeunesse	144
31.6	Tir à 10m	58
31.7	Tir de relève et d'entraînement	9
31.8	Tirs historiques	14
31.9	Travaux aux installations de tir	1
31.10.	Tirs de nuit	54
31.11	Cas spéciaux	31

Dicastère assurances
Hansueli Wälte, Eric Zosso

Couverture de base (Dommages choses, Responsabilité, Civile)

- Assemblée de société
- Comité
- Personnel auxiliaire, concierge etc.
- Autres manifestations par ex. Loto, soirée raclette qui sont annoncées dans le programme annuel
- Personnel du carnetzet
- Responsabilité civile lors d'ex fédéraux
- Tireurs avec ou sans licence

- Jeunes gens en qualité de membres de la société
- Tirs occasionnels par exemple un ami qui s'intéresse au tir sans être membre
- Concubin qui participe occasionnellement à un tir (tir clôture)
- Tir d'amitié entre deux sociétés
- Tir de société jusqu'à 4 demi-jours

Rapport sur les sinistres en 2013

Pour l'exercice 2013, ce sont au total 20 nouveaux sinistres qui ont été annoncés. Ceci concerne 3 cas de dommage à la personne, 3 cas de responsabilité civile, 10 dommages aux choses. De plus, 4 cas ont été annoncés qui n'étaient pas couverts par l'assurance. Pour ces derniers cas, l'USS Assurances a pris une partie des dommages à sa charge sur son crédit libre.

Ceci sur la base du slogan:

l'USS Assurances est présente pour les tireurs et les sociétés de tir

Nous pouvons constater rétroactivement, que le chiffre 13 de l'année 2013 aura été un bon présage pour celles et ceux qui croient en ce genre de choses ! Nous avons enregistré environ 40% de sinistres en moins que lors de l'année 2012. Ceci signifie donc aussi moins de charges. Pour 10 cas, la somme du sinistre ne dépasse pas les CHF 700.00.

Ceci est le mérite de tous nos assurés, et de vous en particulier. Les tireurs sont soucieux du respect des prescriptions et des directives. Ils réfléchissent avant et pendant leur activité, ce qui a un effet direct sur les sinistres. Les fonctionnaires, présidents, moniteurs de tir, membres des comités sont conscients de leur responsabilité et le démontrent

chaque jour. L'USS Assurances remercie chacun pour son soutien et pour les précautions qui sont prises dans la pratique de notre beau sport de tir.

Afin de nous faciliter la tâche lors de sinistres, nous vous prions d'être attentifs à:

Poser vos questions à temps. Une question posée suffisamment tôt évite souvent de longues complications et favorise une solution commune simple et directement dans la bonne direction.

Ne nous adressez aucune facture sans commentaire ou indication sur la provenance du sinistre. Vous pouvez nous informer d'un sinistre par simple lettre ou par message électronique. Si nous avons besoin de plus de renseignements nous ne manquerons pas de prendre contact avec vous.

D'autres info sous:

www.uss-versicherungen.ch

Le responsable «sinistres»
Marcel Lattion



Statistique des sinistres

	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre de sinistres	27	26	34	28	20
Réglés au 31.12.	20	19	18	19	11
Répartition par Associations					
FST	15	20	27	23	13
ASTA	11	6	7	5	6
Autres	1	–	–	–	1
Genre de dommages					
Accidents	6	9	9	10	3
Accidents sur le chemin	–	–	1	1	–
Dommages choses	15	11	13	11	13
Dommages resp. civile	6	6	11	6	4
Dommages à l'ouïe	–	1	1	2	–
Répartition par manifestation					
Groupe A					
Tir obligatoires	1	1	1	1	–
Tir en campagne	2	1	2	2	–
Cours jeunes tireurs	1	1	3	–	–
Autres cours	–	3	5	1	1
Tir de société	5	1	6	7	1
Fêtes de tir	6	9	4	9	4
Ensuite					
Exploitation générale du tir	10	7	11	6	10
Tirs d'entreprises	–	–	–	–	–
Armes à air comprimé	–	–	–	–	–
Travaux	2	3	2	2	4
Les dommages ont touché					
Participants	14	15	14	16	10
Jeunes tireurs	–	1	2	1	–
Cibarres	–	–	–	–	–
Autres fonctionnaires	1	2	4	4	–
Tierces personnes	3	5	10	6	4
Sociétés	9	3	4	1	6
Paiements du crédit libre	4	5	2	1	4
Dommages non assurés	7	5	8	3	6

Dicastère «sécurité et prévention»

Les 22 et 23 janvier 2013, trois nouveaux Officiers fédéraux de tir ont été nommés et informés sur leur nouvelle fonction. Il s'agit du col EMG Erwin Büchler (ar 8), du col EMG Werner Hürlimann (ar 18) et du col Jöri Kaufmann (ar 20). A cette occasion, le responsable du dicastère «sécurité et prévention» de l'USS Assurances a pu les orienter sur leurs fonctions de «personne compétente» pour l'inspection des installations de tir pour le tir sportif. Durant leur première année d'entrée en fonction ils ont été accompagnés par leur prédécesseur, l'utilité de cet accompagnement ayant été démontré.

A fin 2013, le col Jean-Dominique Roethlisberger, ar 21, a pris sa retraite en qualité d'OFT et il sera remplacé, dès le 1er janvier 2014, par le Lt col Jean-Jacques Biland.

L'action lancée l'année dernière, en collaboration avec l'assurance militaire, sur les pharmacies pour les installations de tir (aide-mémoire de l'USS pour installations de tir) a connu un véritable succès. Sous le slogan «il y en a encore tant qu'il y en a»), 583 pièces à CHF 85.00 ont trouvé acquéreur.

De la prévention des accidents à la prévention des dommages

Il ne s'agit pas seulement de prendre des mesures pour d'éviter des accidents, mais d'une manière générale d'éviter des dommages liés à l'activité de tir et d'atteindre ainsi les buts de l'USS Assurances et de faire en sorte que les frais restent acceptables. Conséquence du développement de l'assurance initiale en cas d'accident, nous n'avons, jusqu'ici dans notre réglementation de base parlé de prévention des accidents. A l'avenir, le responsable du dicastère s'engagera de manière plus large sur la prévention et la diminution des dommages à la personne mais aussi aux choses et à l'économie.

L'aide mémoire «aide pour fonctionnaires des sociétés en matière de prévention des dommages sur les installations de tir» en est le premier pilier. Le formulaire peut être chargé directement sur le site internet de l'USS Assurances et adapté aux exigences.

Les concepteurs d'appareil pour la protection de l'ouïe sont intéressés à participer à l'homologation d'appareils pour autant qu'il s'agisse d'appareils du type «coque». La mise sur le marché de nouveaux produits nécessite l'autorisation du SAT

en collaboration avec l'assurance militaire (SUVA) et l'USS Assurances.

Au nombre des nouveaux assurés nous comptons, depuis l'hiver 2013/2014, la société qui met à disposition des sportifs une installation de tir pour le biathlon nordique à Engelberg. L'OFT de l'ar 16 a participé activement à la mise en place des installations depuis leur planification jusqu'à leur réalisation. L'homologation a donc eu lieu.

Engagements spécifiques du responsable pour la sécurité et la prévention

- En collaboration avec le directeur administratif, soutien lors du cours pour moniteurs des chasseurs de l'association bernoise de chasse du 9.3.2013 à Hinterkappelen/Berne
- Tenue du procès-verbal lors de l'AD de l'USS Assurances et lors des séances du comité administratif.
- Participation active lors de la Conférence nationale de tir à Berne
- Brève présentation lors de la Conférence d'automne des OFT à Wangs/SG
- Accompagnement dans leur nouvelle fonction des OFT en qualité de «personne compétente» de l'USS Assurances pour les contrôles et l'homologation des installations de tir
- Courte instruction auprès de jeunes gens lors du cours Security Offiziere (SO) de SVDS (IPSC) à Bedano et Rothenthurm
- Participation à la Conférence des producteurs de systèmes électroniques de marquage
- Conférencier lors de 5 cours pour moniteurs JT et 3 cours de moniteurs de tir
- Soutien technique auprès de responsables de société et remise des documents utiles
- Collaboration au sein du groupe de travail «CGA/aide mémoire» de l'USS
- Conseils techniques lors de la mise en place de vitrines d'honneur de tireurs
- Analyse de situation en matière de sécurité auprès de responsables d'exercices de tir sportif, étant donné que les OFT ne sont, en principe, instruits qu'aux armes d'ordonnance. La solution n'est pas encore trouvée avec les sociétés concernées, d'autres éclaircissements sont en cours.

Dicastère sécurité et prévention
Ueli Blaser

Comptes annuels 2013

Comptes d'exploitation 1.1. – 31.12.	appendice	2013	2012
Primes annuelles		301'196.00	300'098.00
Assurances spéciales		109'796.55	109'066.35
Total encaissement des primes	1	410'992.55	409'164.35
Prestations d'assurance		28'659.50	94'477.75
Prestations d'assurance		48'418.30	73'816.65
Prévention des accidents		1'445.00	20'891.20
Expertises, homologations, cours		32'700.90	27'880.80
Total des charges d'exploitation		111'223.70	217'066.40
Résultat d'exploitation 1		299'768.85	192'097.95
Bénéfice sur titres	2	241'759.54	175'456.91
Bénéfice sur bien immobilier	3	95'675.65	112'592.80
Résultat d'exploitation 2		637'204.04	480'147.66
Encaissement des primes		14'842.50	15'616.40
Indemnités de fonction, salaires		62'023.85	68'733.70
Dépenses séances		70'983.90	62'228.75
Révision, conseils, FINMA		35'977.10	21'128.80
Assemblée des délégués		36'133.50	36'945.35
Imprimés et frais bureau		45'519.79	37'546.36
Frais informatiques		12'331.35	10'006.20
Réclame et sponsoring		19'653.20	8'663.05
Amortissements		31'686.35	30'598.40
Impôts et dépenses		63'648.33	44'371.48
Mis en réserve pour le jubilé 2013		55'537.40	0.00
Total dépenses administration		448'337.27	335'838.49
Bénéfice		188'866.77	144'309.17

Bilan	appendice	31.12.2013	31.12.2012
CCP		58'250.84	43'931.04
Banque		938'556.82	891'156.76
Impôt anticipé		8'636.76	9'688.80
Autres créances		0.00	0.00
Limitation des actifs du bilan		20'256.00	28'501.85
Total fortune circulante		1'025'700.42	973'278.45
Mobilier		1.00	1.00
Informatiques		0.00	20'000.00
Immeuble	4	2'000'000.00	2'000'000.00
Titres	5	3'808'679.68	3'760'495.58
Total fortune immobilisée		5'808'680.68	5'780'496.58
Total des actifs		6'834'381.10	6'753'775.03

Comptes annuels 2013

Créditeurs	54'905.68	60'266.38
Délimitation des passifs	73'000.00	25'900.00
Réserves pour sinistre pas encore liquidés	175'000.00	147'000.00
Réserves pour fluctuation de cours	120'000.00	148'000.00
Réserve divers	100'000.00	100'000.00
Hypothèque	0.00	150'000.00
Total capital de tiers	522'905.68	631'166.38
Capital propre	3'000'000.00	3'000'000.00
Réserve légales	2'640'000.00	2'520'000.00
Réserve technique	482'000.00	458'000.00
Bénéfice reporté	608.65	299.51
Bénéfice	188'866.77	144'309.14
Total capital propre	6'311'475.42	6'122'608.65
Total des passifs	6'834'381.10	6'753'775.03

Appendice

Principe de bas des répartitions

Les comptes annuels de l'USS Assurances correspondent et respectent les prescriptions légales du Code des obligations (CO).

1. Répartition de l'encaissement des primes d'après les accidents, dommages matériels et responsabilité civile

	2013	2012
Accidents	164'397.02	163'665.74
Dommages matériels	41'099.26	40'916.44
Responsabilité civile	205'496.28	204'582.18
Total recettes de primes	410'992.55	409'164.36

2. Résultat des titres

	2013	2012
Le résultat des titres se présente de la manière suivante:		
Rendement des titres/Intérêts/Bénéfice s/capital/différence des cours	274'778.30	193'991.76
Frais de gestion et commissions	- 33'018.76	- 18'534.85
Total résultat des titres	241'759.54	175'456.91

3. Résultat immobilier

	2013	2012
Les positions suivantes sont incluses dans le rendement immobilier:		
Locations	140'422.00	139'130.00
Frais sur immeuble	- 43'558.85	- 22'787.20
Frais hypothécaires	- 1'187.50	- 3'750.00
Total résultat immobilier	95'675.65	112'592.80

Comptes annuels 2013

4. Bien foncier	31.12.2013	31.12.2012
Indications complémentaires concernant le bien foncier Freiburgstrasse 74b à Berne		
Valeur comptable	2'000'000.00	2'000'000.00
Valeur officielle	1'478'520.00	1'478'520.00
Valeur d'assurance	2'065'000.00	2'065'000.00
5. Titres	31.12.2013	31.12.2012
Le montant des titres passera au bilan à la valeur d'achat moins les corrections sur titres. La valeur cadastrale, au jour du bilan, est composée comme suit:		
Obligations	569'222.09	1'088'115.93
Actions	1'158'169.72	1'013'311.20
Fonds	1'612'102.87	1'407'894.70
Dépôt de la fortune liée	469'185.00	251'173.75
Total titres	3'808'679.68	3'760'495.58
Durant l'année 2013, le rendement de notre portefeuille s'élève à 11.61% (2012 8.09%).		
6. Actifs nantis en garantie des propres engagements	31.12.2013	31.12.2012
Droit de gage, total nominal	510'000.00	510'000.00
Déposés en garantie des propres engagements	0.00	510'000.00
Dont engagés	0.00	150'000.00
7. Remarques générales	Le comité a périodiquement contrôlé, pour ce qui est du domaine des assurances et des investissements, les risques. Des mesures ont été prises afin de diminuer au maximum le risque et ainsi faire que les règles de la comptabilité soient respectées.	
Utilisation des bénéfices	31.12.2013	31.12.2012
Gains annuels	188'866.77	144'309.14
Bénéfice reporté	608.65	299.51
Bilan des gains	189'475.42	144'608.65
Attribution à:		
Réserve légales	140'000.00	120'000.00
Réserve technique	49'000.00	24'000.00
Total des attributions	189'000.00	144'000.00
Report à l'exercice suivant	475.42	608.65
Berne, 31 décembre 2013 Hans Rudolf Liechti		



Tél. 044 444 35 82
 Fax 044 444 35 35
 www.bdo.ch

BDO SA
 Fabrikstrasse 50
 8031 Zurich

Rapport de l'organe de révision des comptes annuels à l'Assemblée ordinaire des délégués de la

USS Assurances société coopérative, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la USS Assurances société coopérative, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

Responsabilité du Comité

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Berne, le 24 février 2014

BDO SA

Jürg Caspar

Auditeur responsable
 Expert-réviseur agréé

ppa. Daniel Holenstein

Expert-réviseur agréé

Vorstand / Comité



Präsident/Président

Vonlanthen Rudolf

Oberzelg 7
1735 Giffers

Tel. P 026 418 15 65
Tel. G 026 347 18 20
Mobile 079 679 29 57
vonlanthen@vaudoise.ch



Vize-Präsident/Vice-président

Rusch Sepp

Hostet 5
9050 Appenzell

Tel. P 071 787 41 26
Tel. G 071 788 08 93
Mobile 079 543 06 60
sepprusch@bluewin.ch



Mitglied, Finanzen/Membre, Finances

Zahler Stefan

Ahornstrasse 2
3752 Wimmis

Tel. P 033 657 06 14
Tel. G 058 221 62 60
Mobile 079 627 97 35
stefan.zahler@swisscom.ch



Mitglied/Membre

Schneeberger Peter

Hofstrasse 8
6300 Zug

Mobile 079 331 00 74
petsch48@bluewin.ch



Mitglied/Membre

Landis Marzio

Via alla Motta
6953 Lugaggia

Tel. G 091 913 84 45
Mobile 078 680 25 52
mlandis@vaudoise.ch

Geschäftsführung / Direction administrative

Geschäftsführer Directeur administratif



Liechti Hans Rudolf
Spiezbergstrasse 24 A
3700 Spiez
Tel. P 033 654 41 60
Fax P 033 654 38 07
Mobile 079 333 30 46
hansrudolf.liechti@
uss-versicherungen.ch

Geschäftsführer Stv., Prämieninkasso Encaissement des primes



Schmutz Rolf
Asylstrasse 14b
Postfach 294
3700 Spiez
Tel. G 033 672 18 20
Mobile 079 356 09 57
rolf.schmutz@
uss-versicherungen.ch

Versicherungen/Assurances

Deutschschweiz (ohne Bern und Solothurn), Tessin



Wälte Hansueli
Triangelstrasse 9
9100 Herisau
Tel. P 071 351 51 72
Mobile 079 638 29 33
h.waelte@bluewin.ch

Versicherungen/Assurances

Suisse Romande, Bern et Solothurn



Zosso Eric
c/o Vaudoise Assurances
Rue St-Pierre 18
1701 Fribourg
Tel. G 026 347 21 83
Fax G 026 347 18 19
Mobile 079 249 89 73
ezosso@vaudoise.ch

Schäden Sinistres



Lattion Marcel
Mettlenwaldweg 18g
Postfach 28
3037 Herrenschwanden
Tel. G 031 359 79 58
Mobile 079 373 49 45
marcel.lattion@
uss-versicherungen.ch

Sicherheitsfragen & Prävention Sécurité & Prévention



Blaser Ueli
Postfach 712
3550 Langnau i.E.
Tel. P 034 402 46 60
Tel. G 079 309 42 27
Mobile 079 309 42 27
ueli.blaser@
uss-versicherungen.ch

Übersetzer, Archiv Traducteur, Archives



Beucler Germain
Rue de Bonné 24
2732 Reconvilier
Tel. P 032 926 32 29
Mobile 079 797 33 60
pg.beucler@swissonline.ch

Revisionsstelle / Organe de contrôle

BDO AG Zürich

Aufsichtsbehörde / Autorité de surveillance

FINMA Eidg. Finanzmarktaufsicht, Bern

FINMA Autorité fédérale de surveillance marché financiers, Berne

Aktuarin / Actuaire

Ort Marianne Dr., Aktuariat, Postfach 3154, 8033 Zürich

Ehrenmitglieder / Membres d'honneur

Gloor Hansrudolf, Veilchenweg 3, 5034 Suhr

Breitenmoser Elmar, Höheweg 18, 8834 Schindelegi

Kunz Otto, Chemin des Clochettes 19, 1206 Genève

Mäder René, Studweidstrasse 45, 3700 Spiez

Isler Hans, Gotthelfstrasse 3, 8352 Rätterschen

Hess Peter Dr., Seilerstrasse 2, 5742 Kölliken

Schneeberger Peter, Hofstrasse 8, 6300 Zug

Aebersold Claude, Hohmadstrasse 2, 3600 Thun

Häsler Willy, Waldeggstrasse 22c, 3800 Interlaken

Ramelli Edy, Via Ginnasio 2, 6710 Biasca

Wälte Hansueli, Triangelstrasse 9, 9100 Herisau

Grünenwald Jean Paul, Rue de Oueches 1, 2842 Rossemaison

Meier Siegfried, Reiserstrasse 75, 4600 Olten



Organisation USS Versicherungen Organisation USS Assurances

